

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Châlons-en-Champagne, le 26/04/2024

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

25, rue du Lycée

ACCES DU PUBLIC :

par le Palais de Justice

51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

CEDEX

Téléphone : 03.26.66.86.87

Télécopie : 03.26.21.01.87

Greffe ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

E24000037 / 51

Madame la Présidente  
COMMUNAUTE URBAINE  
DU GRAND REIMS  
CS 80036  
51722 REIMS CEDEX

Dossier n° : E24000037 / 51

(à rappeler dans toutes correspondances)

**COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION**

**Objet** : projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de VERZY (Marne), par la Communauté Urbaine du Grand Reims dont le siège est à REIMS (51722)

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle sont désignés Monsieur François BRICE, Ingénieur industriel retraité, demeurant 5, Rue de Bellevue, BRIMONT (51220) (tel : 03 26 04 86 11 ; portable : 06 76 81 96 86) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Pierre GADON (tel : 03 26 65 24 39 ; portable : 06 71 56 97 06) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

**Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.**

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Greffier en Chef,  
ou par délégation la Greffière,

  
C. BRISTIEL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU  
26 avril 2024

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE  
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

N° E24000037 /51

Le vice-président du tribunal administratif

**Décision désignation commissaire**

Vu enregistrée le 18 avril 2024, la lettre par laquelle la Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

- le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de VERZY (Marne), par la Communauté Urbaine du Grand Reims dont le siège est à REIMS (51722).

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants.

Vu le code de l'urbanisme.

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024.

Vu la délégation du président du tribunal en date du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : M. François BRICE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : M. Jean-Pierre GADON est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : L'indemnité due au commissaire enquêteur qui sera taxée par le président du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne sera à la charge de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

**ARTICLE 5** : La présente décision sera notifiée à la Communauté Urbaine du Grand Reims, à M. François BRICE et à M. Jean-Pierre GADON.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 26 avril 2024.

Le vice-président,

signé

Antoine DESCHAMPS

Pour expédition conforme

le 26 avril 2024

greffière,



Christine BRISTIEL



TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE CHALONS EN CHAMPAGNE  
25 RUE DU LYCÉE  
51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

**ECOPLI**

CHALONS EN  
CHAMPAGNE 51

26 04 24

265 E0 049599  
4BE6 510340

€ R.F.

**001,05**

LA POSTE  
ML 126371

